

# Présentation de l'étude



## Evaluation de l'utilité sociétale des partenariats Mai 2015

Dans un contexte en profonde mutation, les partenariats entre associations et entreprises constituent une réponse innovante aux problématiques d'intérêt général. **Evaluer l'utilité sociétale d'un partenariat est un enjeu majeur pour les entreprises et les associations impliquées.**

Cela permet aux partenaires de :

- Rendre compte de l'effet de levier produit par le partenariat ; ce que leur réponse conjointe apporte à la problématique de société pour laquelle ils se mobilisent,
- Identifier et valoriser la contribution du partenariat pour leurs organisations respectives,
- Se doter d'un outil d'aide à la décision précieux pour la poursuite de leur action,
- Mobiliser d'autres acteurs pour développer les réponses adaptées aux besoins de la société.

**Evaluer l'utilité sociétale d'un partenariat est un moyen de qualifier la valeur produite pour chacun des deux partenaires mais aussi pour le bien commun.**

**Dans ce contexte, Le RAMEAU a lancé une étude sur l'évaluation des partenariats.**

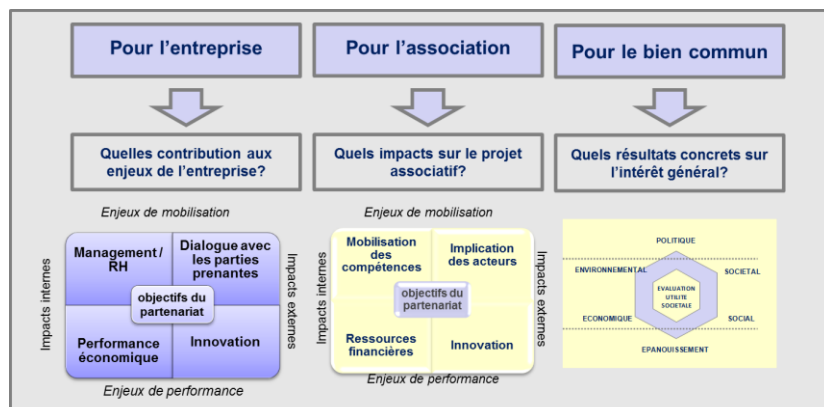
### Les objectifs recherchés

Cette étude vise à comprendre :

- Quelles sont les pratiques d'évaluation des partenariats en France ?
- Comment la question de l'évaluation se pose selon le type de partenariat envisagé (mécénat, innovation sociétale, coopération économique et pratiques responsables<sup>1</sup>) : tous les types de partenariats doivent-ils faire l'objet d'une évaluation ? Y a-t-il un ou des type(s) de partenariat qui devraient faire l'objet d'une évaluation plus que d'autres ?
- Quels sont les impacts observés et/ou perçus des partenariats pour les entreprises, les associations et le Bien Commun ?

### Le prisme de l'étude

L'étude est un regard croisé entre la vision des entreprises et celle des associations.



### <sup>1</sup> Définition des types de partenariats :

Partenariat de mécénat : soutien à un projet d'intérêt général par un apport financier, de compétences et/ou en nature,  
Partenariat d'innovation sociétale : participation de l'entreprise à l'amorçage et / ou au changement d'échelle de projets associatifs innovants,  
Partenariat de coopération économique : élaboration d'un produit commun entre les partenaires et/ou participation de l'un à l'offre de l'autre,  
Partenariat de pratiques responsables : partage des savoir-faire de l'association pour faire évoluer les pratiques de l'entreprise et/ou développement d'achats responsables auprès de structures sociales ou environnementales.

## Le contenu de l'étude

Le questionnaire a été construit en 5 parties :

- Le profil de la structure et du répondant,
- Les pratiques de la structure en matière de partenariats – *l'objectif est d'appréhender les liens tissés entre les structures d'intérêt général et les entreprises, et de comprendre comment ils se concrétisent,*
- Les pratiques de la structure en matière d'évaluation des partenariats – *l'objectif est de comprendre quels sont les partenariats évalués, dans quels buts et comment,*
- L'observation / perception des impacts des partenariats – *l'objectif est de cerner comment les partenaires observent ou perçoivent la valeur produite par les partenariats pour eux-mêmes et pour le Bien Commun,*
- L'avenir – *l'objectif est de savoir comment les structures envisagent l'avenir des partenariats et de leur évaluation.*

## Les phases de l'étude et les organisations ciblées

L'étude est réalisée en 3 phases.

- **Phase 1** : Une première phase d'étude a été réalisée dans le cadre du programme de recherche « partenaires d'avenir » qui étudie les enjeux et les pratiques en matière d'évaluation des partenariats associations – entreprises. Les 12 entreprises partenaires ont répondu au questionnaire, et fait des recommandations sur les questions les plus pertinentes à poser.

- **Phase 2** : une centaine d'entreprises et l'équivalent d'associations ont été identifiées pour leur maturité en matière de partenariat. Elles ont été sollicitées pour répondre à l'étude. Cette phase donne lieu à une restitution le 22 mai 2015 au Ministère en charge de la vie associative. A cette occasion, Le RAMEAU sera heureux de remettre sa dernière publication : un référentiel méthodologique sur l'évaluation des partenariats.

- **Phase 3** : l'étude pourra ensuite être étendue aux réseaux partenaires, tant côté des entreprises, que des associations. Elle permettra à ces réseaux d'avoir un zoom sur les pratiques de leurs membres en matière de partenariat.

Les travaux de recherche du RAMEAU sont mis gracieusement à disposition grâce au soutien de la  
Fondation Bettencourt Schueller

